



**Katrin JADIN**  
*Députée fédérale*  
*Echevine d'Eupen*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Contrôles fiscaux lors du confinement : uniquement les dossiers urgents ou frauduleux !**

*- Bruxelles, le 5 mai 2020 -*

**Suite à la polémique autour d'un contrôle fiscal dans un restaurant lors de cette difficile période de confinement qui touche particulièrement le secteur HoReCa, la Députée fédérale Katrin JADIN (MR) a réclamé auprès du ministre des Finances plus de sensibilité face aux commerçants qui craignent actuellement pour leur existence et a ainsi plaidé pour une suspension des contrôles fiscaux pendant que les mesures de sécurité sont d'application.**

Bien conscient des craintes actuelles des indépendants, le ministre Alexander DE CROO (Open VLD) souligne que **tous les contrôles fiscaux qui n'étaient pas essentiels, moins urgents et/ou qui pouvaient être différés, ont été reportés**. Les collaborateurs ont été invités à suspendre les contrôles sur place, sauf dans des circonstances très exceptionnelles. En outre, cette position a été communiquée aux entreprises et à leurs représentants dans le message du 18 mars 2020 publié sur le site internet de l'administration fiscale.

Uniquement les contrôles ont été effectués **où le délai de prescription ou les droits du Trésor sont menacés ou alors dans le cas de fraude manifeste**. Pour une sélection de dossiers dans lesquels des **remboursements de crédits TVA** accélérés sont effectués, les contrôles ont été rapidement redémarrés ou poursuivis et ce **uniquement dans l'intention que l'administration puisse s'assurer de la validité du crédit** afin qu'il n'y ait pas de retard dans le remboursement desdits crédits.

*« L'administration fiscale n'a semble-t-il donc procédé aux contrôles que lorsqu'il était question de nécessité absolue », constate la Députée fédérale Katrin JADIN.*

Le ministre DE CROO a également précisé que dès que la situation sera à nouveau plus stable, les contrôles déjà en cours avant la crise seront poursuivis et **les contrôles prévus seront systématiquement relancés avec la flexibilité nécessaire pour les secteurs les plus touchés**.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS  
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATRIN JADIN :**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : [katrin@jadin.be](mailto:katrin@jadin.be)